



LE SERVICE D'ACCUEIL D'ADOLESCENTS

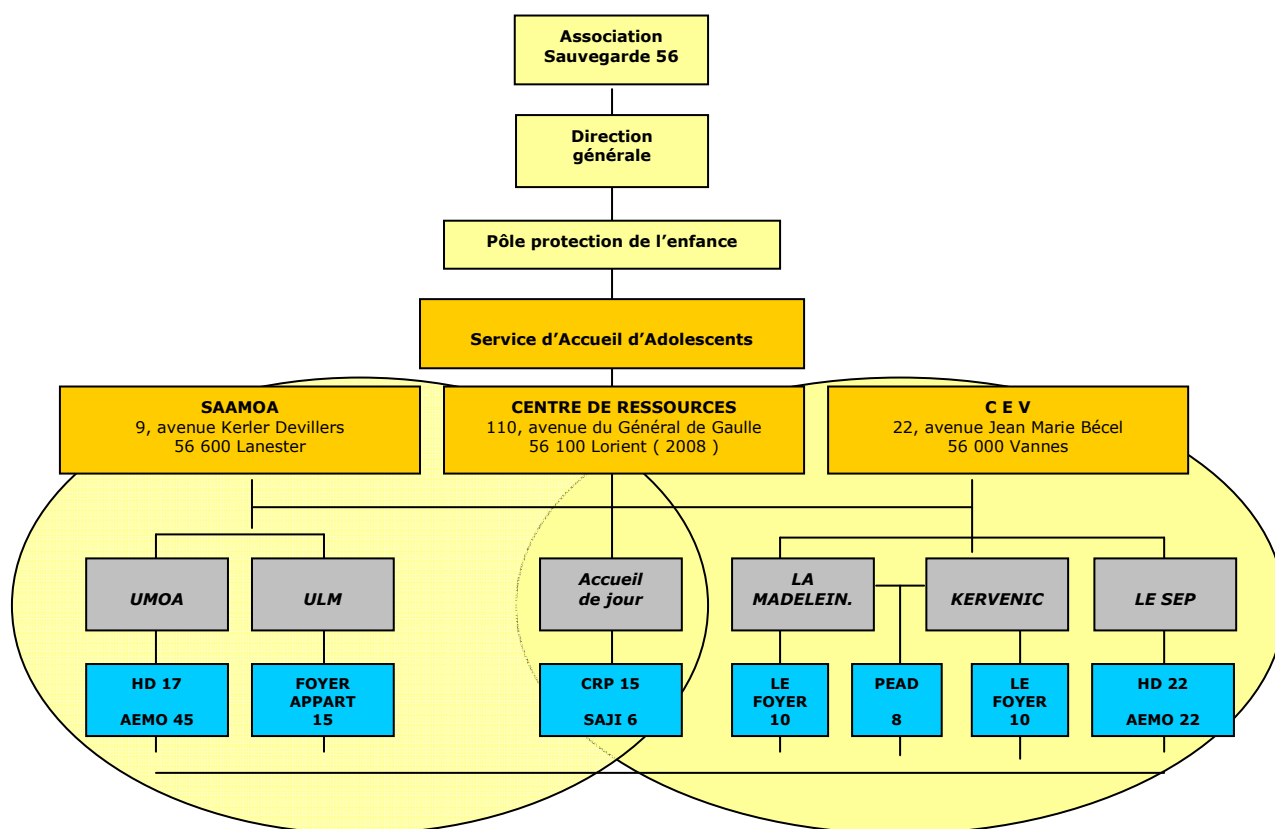
LE SERVICE D'ACCUEIL D'ADOLESCENTS

S A A

Rapport d'activité 2008

Fin 2007, nous arrivions au terme du processus de réorganisation des services *ados* sur le secteur de Vannes et de Lorient.

Ce dispositif unifié avait pour vocation de mieux répondre à la problématique *des adolescents en rupture*, en garantissant aux familles et aux jeunes une continuité dans la prise en charge par le biais d'unités éducatives diversifiées et reliées.



Chapitre 1.

Durant l'année 2007, nous avons pu mesurer l'impact positif de cette nouvelle organisation sur la gestion de l'activité, notamment sur les internats.

L'année 2008 a confirmé cette évolution malgré quelques fluctuations aléatoires du nombre d'entrées et de sorties. Ces fluctuations sont à mettre en lien avec les premiers effets de la réforme de protection de l'enfance et avec les mouvements des magistrats dans le département durant toute une partie de l'année 2008.

354 mesures éducatives ont été exercées durant l'année 2008. Nous indiquerons au chapitre 1 les mouvements d'activité par unités éducatives et par prestations éducatives.

Chapitre 2.

Au chapitre 2, Jean-Louis CARTRON, directeur adjoint du service, nous fera part des indications de prises en charge au Service d'Accueil d'Adolescents à travers un certain nombre d'éléments recueillis dans les ordonnances judiciaires et les contrats d'aide éducative administrative. Un regard sur 152 situations qui vient rendre compte de la complexité des contextes familiaux marqués par le conflit, la rupture, la souffrance, la mise en danger des adolescents.

Chapitre 3.

L'intervention éducative auprès des adolescents en rupture suppose de développer de manière permanente un certain nombre de compétences individuelles et collectives. Afin de mieux rendre compte de la complexité de l'acte éducatif professionnel, nous indiquerons au chapitre 3, dans un tableau de synthèse, les objectifs visés par le plan de formation pluriannuel animée depuis 3 ans par le Centre de thérapie familiale de Monceau, à Paris.

Chapitre 4.

Le Groupe action-recherche initié par l'UNASEA région, piloté par l'organisme de formation Transition et réunissant administrateurs, cadres et professionnels de 9 associations de protection de l'enfance en Bretagne, a poursuivi sa démarche d'analyse de pratique et de recueil de données tout au long de l'année 2008.

Nous transmettons au chapitre 4 les premiers éléments d'analyse partagée relatifs à la compréhension des adolescents difficiles.

Ce document de synthèse est rédigé par monsieur Jean-Pierre Pinel, maître de conférences en psychologie à Paris XIII, animateur du groupe de *recueil de données*.

Chapitre 5.

2008, l'Equipée de la Découverte...! Une année forte en émotion avec un départ de Camargue, un passage en Bretagne, une arrivée à Londres, le tout à cheval. Un périple de plus de 5 mois, pour 6 jeunes français, 6 jeunes londoniens qui n'ont manqué ni de courage, ni de persévérance pour mener à terme et à bien cette entreprise collective.

Katheryn MAINIL, chef de service au Service d'Accueil Familial et Jean-Louis CARTRON, directeur adjoint du Service d'Accueil d'Adolescent, nous diront quelques mots sur cette aventure originale et hors du commun. Événement salué par la presse régionale et relayé par les média.

Chapitre 6.

A l'issue des travaux de la commission *adolescents difficiles* effectués par le pôle protection de l'enfance de l'association nous avons élaboré en 2006, un premier projet de séjour de rupture à destination d'adolescents en grande difficulté d'adaptation.

L'aventure menée en 2008 en partenariat avec l'association *Sète Lorient Londres* et la *Princes' trust*, nous a permis d'expérimenter notre premier séjour de rupture, d'en mesurer l'intérêt, ses limites. Fort de cette expérience nous avons été sollicités par la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour réactualiser notre projet de séjour de rupture à destination de mineurs délinquants relevant de l'ordonnance de 45. Nos échanges avec la PJJ n'ont pas abouti à ce jour. Cependant ce projet reste pour nous d'actualité pour des adolescents en grande difficulté d'adaptation sociale, relevant de la protection de l'enfance. Nous vous présentons ici l'essentiel de ces grandes orientations techniques.

Chapitre 7.

La compétence individuelle et collective des professionnels ne peut suffire ni justifier en soi la qualité des prestations éducatives. Cette qualité recherchée et attendue passe aussi par une évaluation continue des dispositifs d'accueil et de prises en charge.

La démarche qualité et d'évaluation interne mise en place par l'association, conformément aux obligations de la loi du 2 janvier 2002, nous a permis en 2008 de mieux appréhender la situation du Service d'Accueil d'Adolescents et de dégager, en conclusion de ce rapport d'activité, un certain nombre de perspectives pour les trois années à venir.

Annexe

En 2006 les services de Vannes et de Lorient sont réunis pour former une seule entité institutionnelle : le Service d'Accueil d'Adolescent. L'organigramme subira des modifications importantes en 2007. La structure en personnels sera stabilisée en 2008. Nous transmettons en document annexe les derniers mouvements des personnels.

Chapitre 1 ACTIVITE 2008

Pour une capacité d'accueil de 170 places autorisées et une activité globale prévisionnelle de 55 815 journées, toutes prestations éducatives confondues, nous réalisons, en 2008, 57 571 journées.

332 mesures éducatives avaient été exercées en 2007.

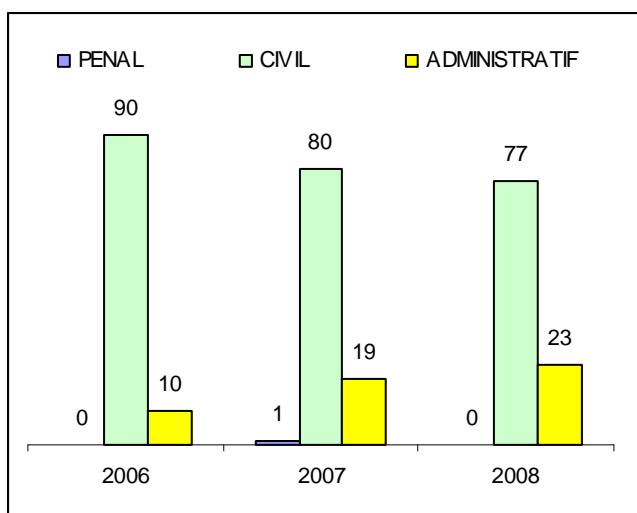
354 mesures éducatives ont été exercées durant l'année 2008.

SAA	
nombre de mesures au 1 janvier 2008	162
nombre de mesures entrées durant l'année 2008	192
nombre de mesures sorties durant l'année 2008	180
Nombre de mesures au 31 décembre 2008	174
Total de jeunes suivis dans l'année	354

Mouvements des effectifs SAA 2008

Le SAA exerce environ 200 nouvelles mesures chaque année. L'effectif est globalement stable entre 2007 et 2008.

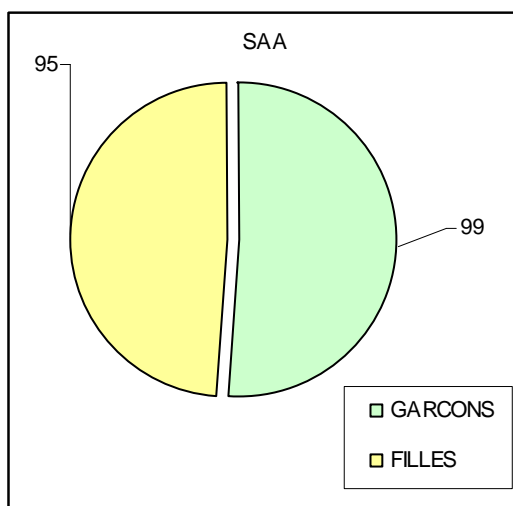
- A noter cependant que le nombre d'accueils en *Hébergement Diversifié* double entre 2006 et 2007 et augmente sensiblement en 2008. Ceci est à mettre en lien avec l'augmentation de la capacité d'accueil des Hébergements Diversifiés au SEP (de 18 à 22 places), une demande importante et la diminution des durées de prise en charge pour cette modalité d'intervention.
- Avec environ 30 entrées et 30 sorties par an, le nombre de placement en internat reste constant avec 104 % d'activité pour l'année 2008.
- Avec 55 jeunes suivis par an, le nombre de mesures d'accueil de jour est stable avec une légère tendance à la baisse pour 2008. A noter cependant une augmentation de la durée des prises en charge.
- L'activité du milieu ouvert est globalement stable. Avec toutefois une disparité repérée entre Vannes et Lorient. Pour la première fois depuis près de dix ans, le SAAMO à Lanester connaît une baisse d'activité. En contrepartie, l'activité en milieu ouvert du CEV a confirmé les besoins d'intervention pour les ados sur ce secteur géographique. 22 places avaient été créées en 2007. Rapidement nous avons été confrontés à une suractivité sur ce secteur.
- Le PEAD, créé en 2006 sera opérationnel en 2007. La demande en PEAD est restée constante entre 2007 et 2008. La file active a doublé en 2008 avec 13 jeunes suivis. A la demande des responsables de l'Aide Sociale à l'Enfance, le PEAD s'est étendu au secteur de Lorient. Deux jeunes ont été pris en charge en 2008, à partir de l'ULM et de l'UMOA.



**REPARTITION PENAL CIVIL ADMINISTRATIF EN %.
EVOLUTION 2006 - 2008.**

Les mesures de placement et de milieu ouvert restent majoritairement judiciaires, avec cependant une augmentation significative du secteur administratif pour l'action éducative à domicile (AED) et l'accueil des jeunes majeurs (AJM) en hébergements diversifiés notamment.

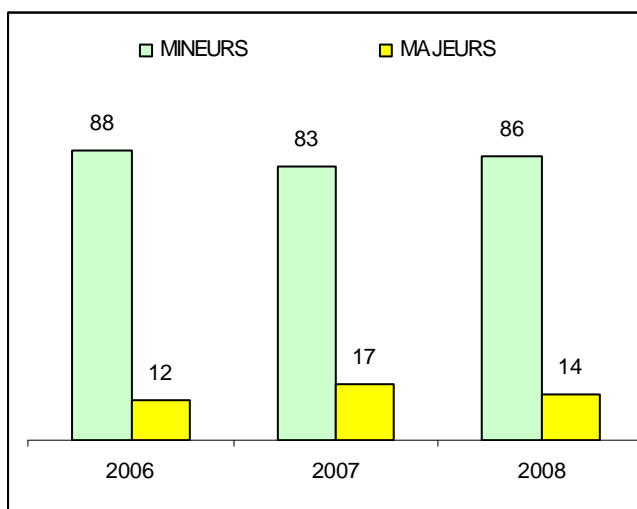
L'activité au pénal au titre de placement en ordonnance de 45 est nulle.



REPARTITION GARCONS - FILLES. 2008

Les filles sont majoritaires sur les 3 années mais l'écart se réduit. En 2008, le nombre de garçons est désormais équivalent au nombre de filles.

Pour 194 nouvelles mesures éducatives, on dénombre 99 garçons et 95 filles pour 2008.

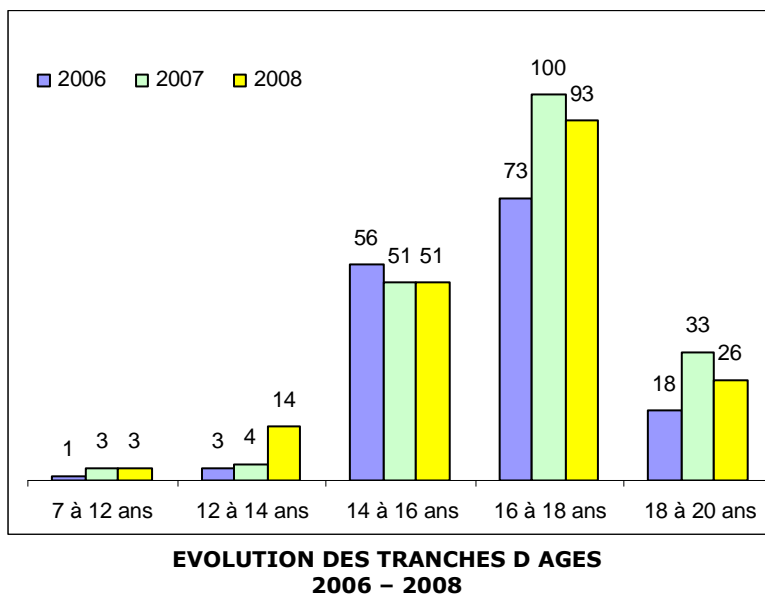


**REPARTITION MINEURS- MAJEURS
EVOLUTION 2006 - 2008 EN %**

Globalement, les mineurs sont très majoritaires et augmentent en nombre chaque année par rapport aux majeurs (86% de mineurs en 2008).

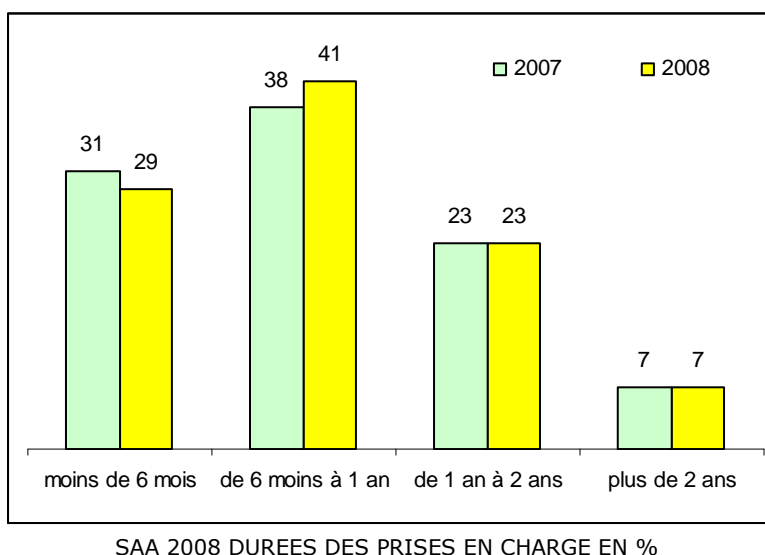
Le nombre de mineurs augmente en AEMO sur les 3 années.

En 2008 les majeurs sont presque exclusivement bénéficiaires d'une mesure d'Hébergement Diversifié.



Les jeunes âgés de 12 à 14 ans augmentent de façon continue, notamment en AEMO. Chaque année les jeunes de 16 à 18 ans représentent la part la plus importante. Mais en 2008 ils sont en diminution en hébergement diversifié et en AEMO.

Malgré l'augmentation importante d'accueils en hébergement diversifié les majeurs sont en diminution en 2008.



Depuis plusieurs années nous assistons à une diminution des durées de prises en charge. Aujourd'hui 70 % des interventions sont inférieures à 1 an. Cette répartition semble aujourd'hui stabilisée.

Ces durées de prises en charge varient selon la situation de danger bien entendu mais aussi selon la nature des prises en charge.

56 % des mesures de milieu ouvert sont inférieures ou égales à 1 an.

63 % des mesures en internat sont inférieures ou égales à 1 an.

79 % des mesures en hébergement diversifiés sont inférieures ou égales à 1 an.

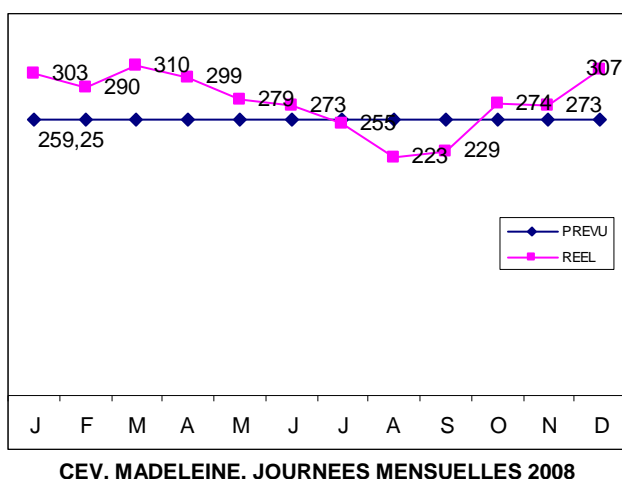
85 % des mesures de placements éducatifs à domicile sont inférieures ou égales à 1 an.

90 % des mesures d'accueil de jour sont inférieures ou égales à 1 an

Les internats du SAA disposent d'une capacité globale de 35 places. Depuis 3 ans, la demande de placement en internat éducatif (ULM, KERVENIC, MADELEINE) reste importante.

32 nouvelles mesures ont été exercées sur l'année 2008 ce qui correspond à un taux d'activité global de 104 %.

66 jeunes ont été suivis en 2008 en internat.

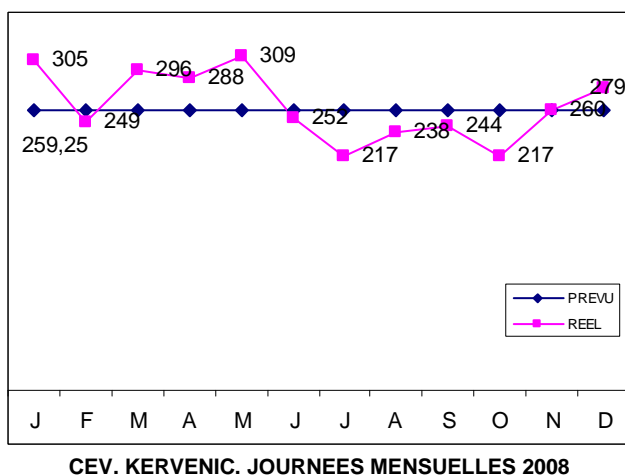


Le foyer La Madeleine, à Vannes, accueille des garçons et des filles de 11 à 18 ans.

9 jeunes ont été accueillis cette année (5 garçons, 4 filles).

18 jeunes ont été accompagnés en 2008 à la Madeleine.

Le taux d'activité est de 107 %.

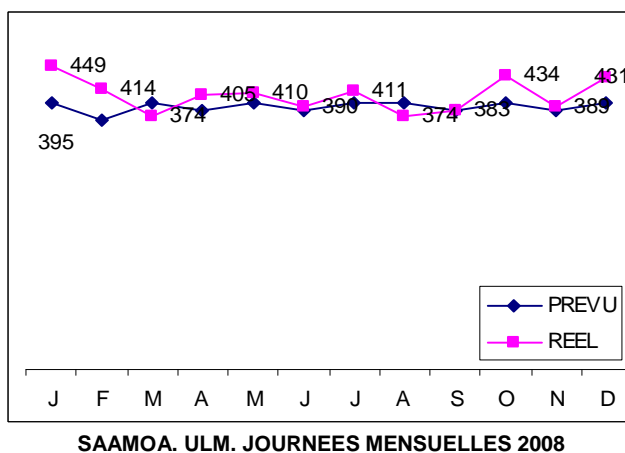


Le foyer de Kervenic de Vannes accueille spécifiquement des jeunes filles de 15 à 20 ans. Il dispose d'un appartement collectif en périphérie de l'unité internat.

11 jeunes filles mineures ont été accueillies en 2008.

22 jeunes filles ont été suivies cette année.

Le taux d'activité est de 101 %.



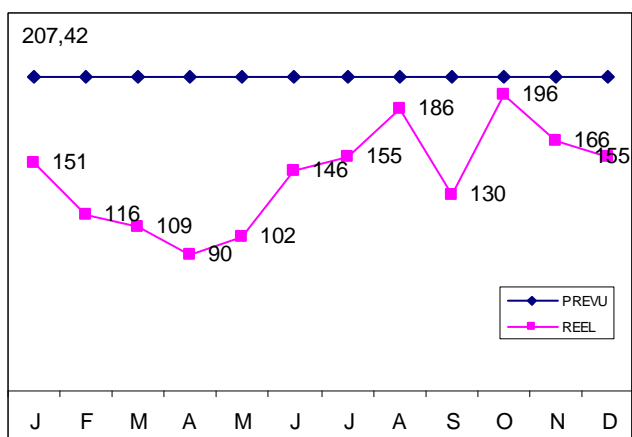
Avec une capacité de 15 places, l'Unité La Maison à Lorient accueille des garçons et des filles à partir de 14 ans jusqu'à 20 ans.

L'ULM dispose d'appartements collectifs en périphérie de l'unité internat.

12 jeunes ont été accueillis en 2008 (7 garçons, 5 filles).

26 jeunes ont été suivis cette année.

Le taux d'activité est de 104 %.



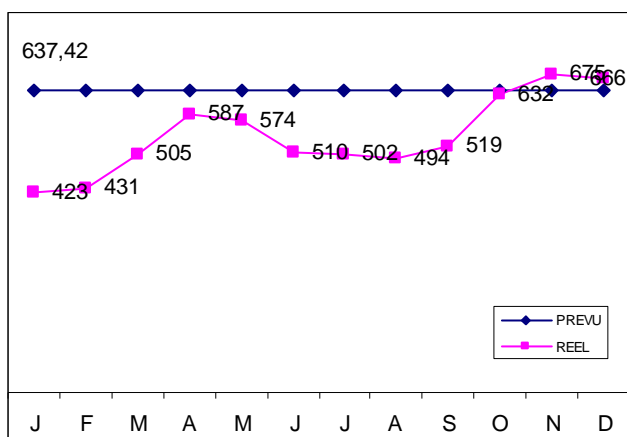
**SAA. LE PLACEMENT EDUCATIF A DOMICILE.
JOURNEES MENSUELLES. 2008**

Le PEAD est opérationnel en 2007. Il est désormais implanté de manière transversale sur le dispositif SAA, sur Vannes et sur Lorient et dispose d'une capacité d'accueil globale de 8 places.

8 jeunes ont été accueillis en 2008 (5 garçons, 3 filles).

13 jeunes ont été suivis cette année.

Taux d'activité 2008 : 68 %.



**CEV. LE SEP. HEBERGEMENTS DIVERSIFIES
JOURNEES MENSUELLES 2008**

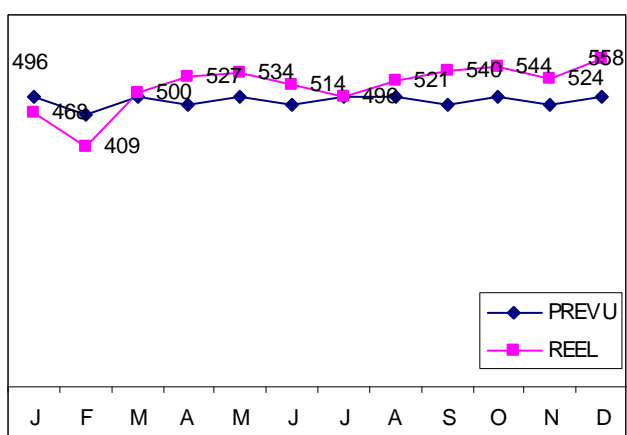
En 2007, la capacité d'accueil des Hébergements Diversifiés du SEP est passée de 18 à 22 places.

L'évolution de l'activité n'a pu être constatée qu'en fin d'année 2008.

27 jeunes ont été accueillis en 2008 (13 garçons et 14 filles).

42 jeunes ont été suivis sur l'année.

Taux d'activité : 85 %.



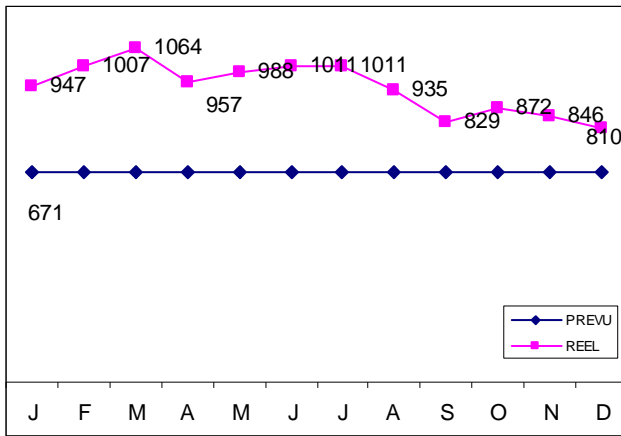
**SAAMO. UMOA. HEBERGEMENTS DIVERSIFIES
JOURNEES MENSUELLES 2008**

La demande d'intervention en Hébergement Diversifié sur Lorient à l'UMOA, reste forte depuis plusieurs années. Nous disposons d'une capacité autorisée de 16 places.

21 jeunes ont été accueillis en 2008 (13 garçons, 8 filles).

38 jeunes ont été suivis sur l'année.

Taux d'activité : 105 %.



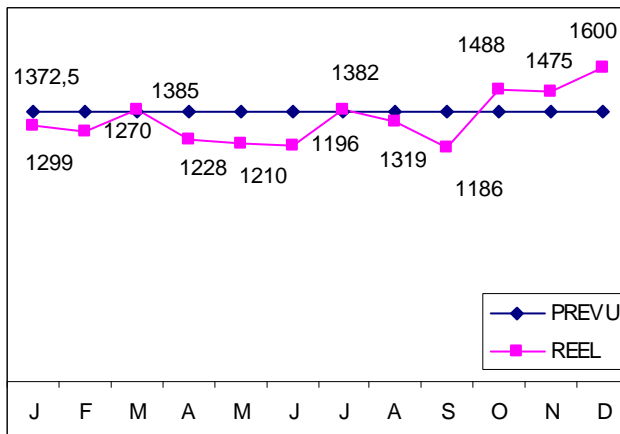
**CEV. SEP. AEMO.
JOURNEES MENSUELLES 2008**

En 2007, 22 places de milieu ouvert ont été créées, rattachées au SEP. Dès l'année 2007 nous constatons une forte progression de l'activité, confirmant les besoins pour les ados sur le secteur de Vannes.

20 jeunes ont été accueillis en 2008 (9 garçons, 11 filles).

46 jeunes ont été suivis cette année.

Taux d'activité : 140 %



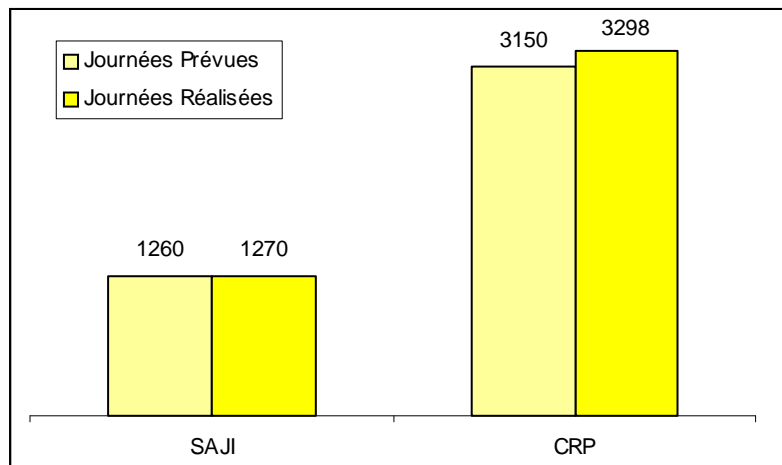
**SAAMO. UMOA. AEMO
JOURNEES MENSUELLES 2008**

Habitué depuis près de 10 ans à une suractivité récurrente, le milieu ouvert à Lorient a fortement diminué en 2008 nous ramenant à notre capacité d'accueil autorisée de 45 places jour.

51 jeunes ont été accueillis en 2008 (25 garçons, 26 filles).

94 jeunes ont été suivis cette année.

Taux d'activité : 97 %.



LE CENTRE DE RESSOURCES

En 2008, le nombre de journées à réaliser est modifié, adapté à notre fonctionnement annuel pour 4 410 journées, avec un taux d'occupation prévisionnel de 100 %. Fonctionnement sur 210 jours.

Taux d'activité 2008 : 103 %

**Nous effectuerons le déménagement du CRP en septembre 2008
au 110 avenue du Général de Gaulle, à Lorient**

Chapitre 2

LES ADOS AU SAA. LES FACTEURS DE DANGER.

Par Jean-Louis CARTRON.

Qui sont les adolescents accueillis au SAA ? Quelles difficultés vivent-ils, eux et leurs parents ? Quels facteurs de danger ou de risques de danger motivent les juges des enfants ou les inspecteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance dans leur prise de décision ? Les problématiques sont-elles différentes selon qu'une mesure de placement ou qu'une mesure de milieu ouvert est décidée ?

Une lecture simultanée des jugements et des contrats administratifs permet d'acquérir une meilleure connaissance des publics bénéficiaires, à travers le regard porté par les magistrats et les inspecteurs de l'aide Sociale à l'enfance.

I. Caractéristiques générales

L'étude porte sur 152 situations, 73 suivies en AEMO et 79 en placement (placement collectif ; placement individuel ; placement éducatif à domicile). Dans le cadre du placement la mesure la plus récente date d'un mois. La mesure la plus ancienne date de 34 mois (2,8 ans). Dans le cadre de l'AEMO, la mesure la plus récente date d'un mois. La mesure la plus ancienne date de 70 mois (5,8 ans)¹. En moyenne les mesures en cours sont exercées depuis 10 mois, 11.2 en AEMO et 8.5 mois en placement.

L'âge moyen des adolescents est de 16,5 ans, 15.6 ans en AEMO et 17,2 ans en placement. Le plus jeune est un garçon de 9 ans². Le plus âgé est un garçon de 20,5 ans.

75 adolescents sont des garçons (49.3%), 77 sont des filles (50.7%). Sur 79 adolescents bénéficiant d'une mesure de placement, 41 sont des filles. 37 jeunes bénéficiant d'une mesure d'AEMO sont des garçons, plus de la moitié des bénéficiaires de cette mesure.

➤ Mesures judiciaires et administratives

3 mesures sur 4 sont des mesures judiciaires (74.9%), 1 mesure sur 4 est une mesure administrative (38 mesures dont 22 Accueils Jeunes Majeurs).

Concernant les mineurs 89,5% des mesures sont judiciaires et 10,5% sont administratives

En placement 53 sur 79 mesures sont judiciaires (67%). En AEMO 61 sur 73 sont judiciaires (83.5%).

¹ Antériorité dans la mesure en cours et non dans le service, excepté pour les placements jeune majeur pris en compte depuis leur placement dans le service.

² Cet âge hors habilitation s'explique par une décision d'AEMO prise à l'égard d'une fratrie dont les aînés sont adolescents. Dans l'intérêt de la famille un seul service est chargé d'exercer la mesure éducative.

➤ **Mesures antérieures**

14.5% des situations sont issues de saisissements par les parents ou de signalements. Cette origine des mesures concerne exclusivement des mesures AEMO, ce qui représente 30% de ces mesures.

32,2% des décisions judiciaires ou administratives font suite à un placement en établissement ou en famille d'accueil. Ce sont majoritairement des décisions de placement qui sont prises.

40.7% des décisions font suite à une mesure d'AEMO, d'AED ou d'IOE, notamment quand il s'agit d'une mesure de placement (52% des mesures de placement).

I.I Les familles

➤ **Caractéristiques générales**

Les parents séparés représentent 65,1% des situations. 19% des adolescents ont un ou deux parents décédés, majoritairement chez les jeunes en situation de placement.

40,7% des parents sont en situation de monoparentalité. Seuls 15,7% des parents sont en situation de vie commune.

10% des adolescents sont référés à un tiers (famille ou autre), presque exclusivement des jeunes bénéficiaires d'une mesure de placement.

I.II. Problématique familiale à l'origine de la mesure

➤ **Les facteurs de santé**

Les fragilités ou troubles psychologiques ou états dépressifs du ou des parents sont les difficultés les plus fréquemment relevées dans les jugements en assistance éducative (28.2% à part égale entre AEMO et placement).

Par ailleurs les problèmes d'alcool et de toxicomanie sont présents dans 20,3% des situations, deux fois plus dans les situations de placement que d'AEMO.

Dans 11% des situations les parents conjuguent alcool, toxicomanie et troubles psychologiques.

La maladie est nommée dans 8,5% des situations.

La précarité est relevée dans 8% des mesures, presque exclusivement lors de situations de placement.

➤ **Les conflits conjugaux et le climat familial défavorable**

Le conflit conjugal influe sur l'équilibre de l'adolescent dans 16,4% des situations, principalement alors que le couple parental est déjà séparé.

Le climat familial violent facteur de maltraitance est évoqué dans 20,3% des situations.

➤ **La relation conflictuelle avec l'adolescent**

Les conflits et désaccords massifs du ou des parents avec l'adolescent représentent 26,4% des situations. C'est l'une des difficultés les plus fréquentes relevés dans les jugements.

La rupture d'un parent avec l'adolescent comme source de difficulté est nommée dans 7,8% des cas.

L'attitude de délaissement voire d'abandon est présente dans 17,1% des situations, majoritairement lors de décisions de placement.

➤ **Les carences éducatives**

Les carences éducatives parentales, décrites majoritairement en AEMO représentent 16,4% des situations.

L'absence de cadre et le défaut d'autorité sont soulignés dans 18,4% des jugements, très majoritairement dans les décisions d'AEMO.

L'incapacité des parents ou les incohérences éducatives qui semblent témoigner de carences à un degré plus important sont réparties de façon égale entre l'AEMO et le placement dans 23% des situations.

Dans 5% des situations (8 jeunes) les abus sexuels de parents, ascendants, membres de la famille ou proches sont nommés.

Au total, les carences éducatives, incohérences éducatives, incapacité parentale ou l'absence de cadre et d'autorité sont nommés dans 47,2% des dossiers.

I.III. Les adolescents

➤ **Caractéristiques**

9,20% des adolescents présentent une déficience, sont ou ont été pris en charge dans le champ du handicap. Au SAA ils sont majoritairement pris en charge en AEMO.

16,4% des adolescents ont eu une condamnation pénale entraînant un suivi judiciaire par les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Ce sont presque exclusivement des jeunes bénéficiaires d'une mesure de placement au SAA (21/25 jeunes). Les $\frac{3}{4}$ d'entre eux sont des garçons (18 jeunes sur 25).

➤ **Les troubles psychiques**

Les items relevés dans les jugements ou contrats administratifs sont très variés :

Les problèmes psychologiques repérés, avec ou sans hospitalisation, sont présents dans 27,6% des situations à part égale entre les mesures AEMO et les mesures de placement. C'est un des facteurs de difficulté les plus fréquents concernant les adolescents, chez les garçons comme chez les filles. L'inhibition, le mal être et le renfermement représentent 15,1% des situations.

La dépression, la souffrance et l'angoisse sont nommées parmi 11,2% des adolescents, davantage en AEMO. Ils complètent parfois un item de même nature (problèmes psys ; traits suicidaires ; mal-être).

53 jeunes soit plus d'1/3 sont concernés par l'un de ces trois items (problèmes psychologiques ; inhibition/mal être/renfermement ; dépression/souffrance/angoisse). Ces troubles sont une des causes principales des difficultés rencontrées chez les adolescents du SAA.

➤ **Les problèmes d'insertion**

Ils portent sur la déscolarisation partielle ou totale, l'absence de projet d'insertion, les difficultés importantes de comportement dans l'établissement scolaire entraînant une exclusion temporaire ou définitive.

Ces problèmes d'insertion sont fréquemment nommés, dans 38,10% des situations (58 jeunes). On les retrouve à part égale entre AEMO et placement en plus grand nombre chez les garçons que chez les filles (55%45%). La moyenne d'âge de ces jeunes en difficulté d'insertion (16,8 ans) est légèrement supérieure à la moyenne d'âge de l'ensemble des jeunes suivis au SAA (16,5 ans).

➤ **Les conduites à risque**

Ce sont des actes ou des comportements adoptés par les adolescents entraînant des mises en danger sur le plan de la santé (comportement sexuel ; prise de risque en véhicule ; alcoolisation ou prise de drogue massive...)

Chez 10,5% des adolescents ces conduites à risque sont repérées. Les conduites addictives sont citées chez 8,5% des adolescents. Dans 8 situations ces deux types de conduites sont nommés simultanément.

➤ **Les troubles du comportement**

10,5% des adolescents sont jugés agressifs et violents. Ils sont deux fois plus nombreux à être placés qu'à être bénéficiaires d'une mesure d'AEMO.

La délinquance et les attitudes de déviance sont présentes dans 12% des situations, également deux fois plus chez les jeunes placés.

8,5% des adolescents ont des troubles du comportement, au $\frac{3}{4}$ dans des décisions de placement.

14,4% des adolescents fuguent, autant chez les bénéficiaires d'une AEMO que d'un placement.

Dans 6,5% des situations les adolescents sont acteurs de violence intrafamiliale, presque exclusivement dans des décisions de placement.

8,5% des adolescents ont *des mauvaises fréquentations*.

Tous ces troubles (7 items) sont très diffus dans la population observée et plus nombreux chez les jeunes placés.

Au total 46,7% des jeunes sont concernés par un ou plusieurs de ces troubles : 40 en placement et 30 en AEMO. C'est le facteur de danger le plus important.

➤ **Négligences, carences ou maltraitance**

15,70% des adolescents sont décrits comme livrés à eux-mêmes et sans protection. Ils sont aussi nombreux chez les jeunes en AEMO qu'en placement. Par ailleurs 6% sont dits isolés, soit au total 21,7% de la population observée.

La maltraitance est nommée explicitement dans 2 situations seulement. Les carences affectives dans 4% des situations.

Pour 4 jeunes il est nommé un manque de repères.

Dans 11,8% des situations, le danger selon l'article 375 est nommé explicitement, presque exclusivement dans des jugements d'AEMO. Si on peut repérer la volonté du juge des enfants de légitimer sa décision du point de vue du droit, je remarque que ce sont des situations particulièrement lourdes et complexes où la notion de danger est soulignée.

Enfin j'observe que le manque ou le besoin d'autonomie est nommé dans 21% des situations, presque systématiquement dans des situations de placement en hébergement individualisé pour des majeurs.

Conclusion

Il n'y a pas de difficulté propre à chaque type de mesure. On repère néanmoins certaines tendances selon que les adolescents bénéficient d'une mesure de milieu ouvert ou de placement. En effet les situations de placement révèlent globalement des problématiques familiales et adolescentes plus lourdes. Le lien parent/adolescent est plus fréquemment rompu. Les parents ont plus souvent des problèmes de santé (alcool). Les adolescents sont davantage repérés par leurs troubles du comportement ou des actes de délinquance, notamment en placement collectif.

Les difficultés parentales d'ordre éducatif sont davantage nommées dans les mesures de milieu ouvert. Les adolescents bénéficiaires de cette mesure semblent plus marqués par un état de souffrance et de dépression.

Mais bien souvent les difficultés évoquées chez les parents (troubles psychologiques ; difficultés relationnelles parents/adolescents) comme chez les adolescents (troubles psychologiques ; problèmes d'insertion) sont présentes dans les mesures d'AEMO et de placement.

Le nombre d'adolescents dont les parents sont séparés ou l'un des parents décédé est très important (84.1%).

Chapitre 3

UN PLAN PLURIANNUEL DE FORMATION

Les éléments de problématiques individuelles et familiales mis en évidence dans le recueil de données établi par Jean-Louis CARTRON impliquent le développement de compétences multiples chez les professionnels en poste au-delà de leur formation initiale. Afin de mieux rendre compte de la complexité de l'intervention éducative en protection de l'enfance et des compétences qu'elles sous-tendent chez les professionnels, nous vous présentons ici sous forme de tableau synthétique les objectifs visés par la formation collective au SAA, formation dispensée par le Centre de Thérapie Familiale de Monceau depuis 3 ans.

Outre l'intérêt d'approfondir les connaissances théoriques et de former les personnels à la compréhension des dysfonctionnements familiaux et des adolescents en souffrance, cette formation doit pouvoir répondre aux problèmes singuliers rencontrés sur le terrain, et permettre aux personnels de pouvoir identifier un référentiel commun prenant appui sur les actions engagées au quotidien.

A l'issue de la formation, les professionnels doivent être en mesure :

- De mieux cerner l'histoire des jeunes tant du point de vue identitaire qu'au niveau des difficultés relationnelles. (D'être en capacité d'identifier les troubles du comportement, leurs causes ou facteurs favorisant. D'être en mesure de repérer l'incidence des pathologies psychiatriques et psychopathologiques intercurrentes, à la fois en ce qui concerne la conduite à tenir au cas par cas qu'en ce qui concerne les relations entre les membres d'une même famille).
- De pouvoir repérer en fonction des mesures de protection quels sont les enjeux pour le jeune et sa famille d'origine.
- D'étudier les problématiques familiales spécifiques liées aux problèmes posés par les tentatives de suicide, la toxicomanie, l'alcool et d'appréhender les problématiques sous-jacentes.
- D'identifier les motifs et l'historique des situations de crises et de rupture. Leur mode opératoire.
- De repérer les demandes exprimées par le jeune et par la famille d'origine.
- De définir les ressources mobilisables autour de la prise en charge globale du jeune et de sa famille.
- D'approfondir l'approche systémique tant sur un plan conceptuel que sur la mise en pratique. D'acquérir des outils d'évaluation et d'hypothétisation leur permettant de cerner les enjeux individuels et familiaux des suivis.
- De définir les ressources institutionnelles mobilisables autour de la prise en charge globale du jeune et de sa famille.
- De repérer l'impact des subjectivités interpersonnelles des professionnels dans l'intervention. De s'appuyer sur les résonances induites pour en retirer des schèmes de solutions à favoriser et à susciter dans les familles ou auprès des jeunes.
- De mettre en œuvre les objectifs de la démarche de projet.

Nous indiquons ci-dessous les différents champs théoriques et cliniques abordés collectivement dans cette formation

LA FAMILLE ET LE SYSTEME
Les valeurs identifiables de la famille et la notion de territoires familiaux Le contexte de la rencontre : Idéologies des familles, idéologies des intervenants La nature du mandat et la demande de la famille
LA COMMUNICATION FAMILIALE
La communication paradoxale De la notion de traumatisme familial à la notion de transmission et de résilience Les doubles liens Fonction, fonctionnalité et cartographie des positionnements individualisés dans la famille Style de communication familiale et positionnement de l'intervenant
LA PLACE DU JEUNE DANS LA DYNAMIQUE FAMILIALE
Place et rôle des notions de provocation et d'instigation Le jeune, le projet et les dangers du changement Comment travailler auprès de famille non demandeuses
LA DEPENDANCE FAMILIALE
Problématique de la relation d'objet Fonction du symptôme, fonction du produit (toxique) Dépendance familiale, dépendance sociale Co-morbidité des liens sociaux et des familles L'adolescence, la crise et les enjeux de la créativité Les paradoxes de l'autonomie et du sens des libertés individuelles
LES ENTRETIENS AVEC LES FAMILLES
L'accueil, l'écoute, l'entretien pourquoi faire ? Technique de communication, de repérage, de frontières et des enjeux familiaux. L'affiliation, le mandat, le cadre Comment se servir du cadre de la mesure pour l'articuler à l'hypothèse, la méthodologie et les actions à conduire auprès de jeune. Comment poser des questions circulaires ? Procédés de communication et processus relationnel (différences et complémentarités) Différence entre l'information et le bruit (selon G. Ausloos) Comment être utile sur un plan systémique Démarche d'hypothétisation Objectifs à atteindre et dynamique de non-changement Comment ne pas dévier des objectifs, mission et mandats initiaux.
DYNAMIQUE DE TRANSVERSALITE
L'exploration de la demande des familles, et de leur problématique L'exploration de non demande des familles, et de leur problématique Différences et complémentarités entre une approche analytique et une approche systémique Articulation du travail de soutien individuel à l'implication des familles Les bases d'un référentiel : enjeux et perspectives. Intérêts et ressources des résonances De l'unité familiale à l'unité de service : éclairage des enjeux transférentiels Clarification des interventions multiples ou conjointes, intérêts et complémentarités. Les apports de la systémie dans les projets de réadaptation psychosociale Intérêts et limites des approches.
MODELISATION DES INTERVENTIONS SPECIFIQUES
Pathologies spécifiques des liens d'attachement Réparation, substitution, éducation et thérapie Les transactions suicidaires et modalités d'interventions systémiques Spécificité des interventions et référentiel Problématique familiale de l'alcoolisme et stratégies de substitution

Chapitre 4 RECHERCHE / ACTION -TRANSITION

Cadre et dispositif pour la prise en charge d'adolescents en grandes difficultés

Groupe de travail sur le recueil de données

Présentation du 16 septembre 2008
à Saint Brieuc
par Jean-Pierre Pinel

1. Introduction

Je voudrais rappeler, très succinctement, les objectifs et le cadre méthodologique ayant présidé à la constitution de ce dispositif de recueil et de constitution de données communes.

Ce dispositif a pour visée de reconstituer les profils et les parcours des jeunes qui ont particulièrement mis à l'épreuve les équipes et le cadre institutionnel. Il s'est notamment donné pour objet de dégager des indicateurs référés au travail effectué, aux effets produits, aux résultats mais aussi aux blocages ou impasses qui en ont résulté.

Une finalité de ce travail est de rédiger, ultérieurement, une note de synthèse méthodologique commune précisant :

- *Les indicateurs et les critères d'observation et d'évolution plus particulièrement en ce qui concerne le registre psychique ;*
- *Les processus mobilisés par les dispositifs institutionnels mais aussi les limites du système éducatif aussi élaboré soit-il.*

Cette note de synthèse pourra donner lieu à différentes modalités de diffusions : dans des revues scientifiques ou professionnelles ou auprès d'institutions confrontées à des problématiques similaires.

Pour atteindre ces objectifs, un dispositif de recueil et de traitement des données a été mis en place. Il s'appuie sur la constitution d'un groupe de travail³ formé par une dizaine de professionnels dont les statuts, les fonctions et les appartenances institutionnelles sont suffisamment différenciées pour offrir une représentation de l'ensemble inter-associatif.

Ce groupe de travail a produit deux types de matériaux :

- *D'une part des analyses de cas conduites au sein des équipes d'appartenance des professionnels ;*
- *D'autre part, des études de cas ou de situations, réalisées collectivement lors de séances de travail effectuées en mai et juin dernier en ma présence.*

³ Groupe composé de Alice Briand, Maryse Caballero, Laurent Caroff, Frédéric Cevaer, Nathalie Conq, Jean-Guy Hemono, Chantal Guillou, Anne Journe, Sylvère Lebreton, Monique Legarignon, Anne Le Notre, Christine De Raeve, Guénola Renard., animé par Jean-Pierre Pinel, auquel se sont associées Laetitia Chaumontet et Nina Sottovia, Stagiaires, Université P13.

Les notes prises lors de ces deux séances de travail ainsi que les analyses de cas qui m'ont été transmises ont fait l'objet d'une lecture attentive et d'une première analyse de contenu réalisées dans le petit groupe constitué par Laetitia Chaumontet, Nina Sottovia et moi-même.

Ce travail initial nous a permis de dégager quelques éléments, de regrouper des points forts, tels qu'ils nous sont apparus, au fur et à mesure du travail du groupe.

Ce sont ces premiers éléments que je voudrais présenter, non pas sous forme de résultats définitifs ou d'analyses achevées, mais en termes de remarques ouvrant sur un ensemble de questions. Questions qui sont du même coup adressées à chacun d'entre vous.

2. Présentation des premiers éléments qui se dégagent du matériel recueilli

J'ai opté pour vous présenter les quelques points essentiels extraits de notre travail collectif en les articulant, dans le discours de mes propos, aux principales questions qu'ils soulèvent.

Un premier point s'impose, et je dois dire d'emblée qu'il m'a tout à fait étonné : les cas rédigés, présentés ou analysés par le groupe de recherche sont uniquement des cas de jeunes filles : **des cas d'adolescentes.**

D'où une première série de questions :

- Quelles sont les raisons de cette centration sur les problématiques des adolescentes en grande difficultés ?
- Est-ce parce qu'elles mobilisent des résonances émotionnelles particulièrement vives et douloureuses chez les professionnels et dans les équipes instituées ?
- Est-ce que la mise en jeu des limites, d'attaque du corps, les formes d'autodestruction, les prises de risque, les conduites ordaliques et les rapports d'usage de la sexualité constituent des éléments spécifiques, différenciées de ceux mis en œuvre par les garçons ?
- Et du coup quid des questions posés par les adolescents en grande difficulté ?
- Leurs fonctionnements plus offensifs, davantage centrés sur l'agir externalisé et/ou la délinquance engendrent-ils une échappée hors de votre champ de compétence, dans d'autres réseaux institutionnels, la PJJ notamment ?

Deuxième point, relatif aux profils et aux problématiques personnelles présentées par ces adolescentes en grandes difficultés. Les cas étudiés par le groupe de travail font apparaître certaines singularités remarquables :

Les premiers symptômes sont généralement adressés à l'institution scolaire (échec, absentéisme, décrochage) ...

D'où une question qui demeure en friche dans nos matériaux : quel travail est entrepris dans ce registre, qui prend sans doute une fonction de prévention essentielle à la rupture des liens institutionnels ?

Dés lors, quels liens et quels dispositifs de travail sont mis en œuvre ou à instaurer en direction des institutions scolaires ?

Troisième point : *la problématique de ces adolescentes se manifeste par une forme d'attaque ou de déliaison des liens. Tout se passe comme si la pathologie des systèmes de liens formée dans le groupe d'appartenance primaire (J-C Rouchy), se rejouait de manière exacerbée lors de la période pubertaire. Cette répétition, en après-coup destructeur, se développe en des interagirs bouclés.*

L'une des formes tragiques de cette répétition est celle de la casse des liens père-fille, jouant la déprivation paternelle initiale. Il en résulte, dans la plupart des cas étudiés, un reniement et un bannissement de l'adolescente qui se voit radicalement exclue, rejetée hors de la lignée intergénérationnelle.

L'effondrement ou la fracture des liens intergénérationnels prend la valeur de rupture du contrat narcissique (Piéra Aulagnier). Elle confronte le sujet à être précipité dans le hors lien et le hors lieu.

D'où la question du travail avec les parents, mais aussi, plus largement avec l'ensemble des groupes d'appartenance primaire et secondaire de ces adolescentes. Est-il toujours souhaitable de travailler directement avec les parents ?

Quels dispositifs de travail avec les familles sont-ils à créer dans ces problématiques violentes et déchirantes qui se situent dans les registres de l'incestualité, de l'excès passionnel, de l'emprise vampirisante ou dans l'abandon et le rejet radical ?

Comment dans ces différentes configurations soutenir un processus de reliaison autorisant un processus de séparation mutuelle ?

Quatrième point : *la pathologie des liens incorporée par ces sujets s'accompagne d'une atteinte profonde des processus de subjectivation. Le sujet est en quelque sorte en perte, profondément blessé sur les plans narcissique et symbolique. Ces problématiques posent la question fondamentale de l'être et de la subjectivation, de l'impossibilité de s'approprier les expériences psychiques par défaut d'une topique interne suffisamment organisée. La carence d'un site où localiser, contenir et traiter les expériences psychiques négatives, se traduit par le recours à des mécanismes d'évacuation, ou de périphérisation définis par Abraham et Torok (1987, p. 373 – L'écorce et le noyau, Paris, Flammarion) comme un ensemble de mécanismes de défenses variés ayant en commun de reporter sur les*

périphéries un conflit, une souffrance, un danger qui affectent un noyau du psychisme.

Parallèlement à l'attaque de soi et à la recherche de sensations paradoxalement auto-calmante, ces sujets entrent en errance dans la quête d'un ailleurs sans souffrance, d'un refuge pacifié mais déserté.

Ces fonctionnements limites, recourant à la répétition de scènes ordaliques, s'installent dans une haine de la pensée, dans l'évitement de toute conflictualité interne. Toutes caractéristiques psychiques qui contreviennent à l'engagement du sujet dans un dispositif et un processus thérapeutique classique.

Ce qui ouvre sur les questions des conditions de création et d'offre de dispositifs thérapeutiques spécifiques sur lesquels nous aurons me semble-t-il à poursuivre l'investigation. Quels dispositifs thérapeutiques sont actuellement accessibles à ces sujets, Quelles initiatives et projets sont-ils en cours d'élaboration.

Cinquième point : *l'atteinte subjective se double d'une panne de l'altérité. La mise à l'épreuve du contrat narcissique va ainsi devenir l'enjeu de toute rencontre intersubjective. La production de situations limites dans le rapport aux travailleurs sociaux et aux cadres institutionnels va rejouer la fracture, l'effondrement ou l'attaque des liens incorporés. Ce qui s'est joué dans la relation familiale (incestualité, violences meurtrière, vampirisation, emprise tyrannique, abandon, reniement etc.) va se répéter, de manière extrêmement serrée, dans les divers lieux d'accueil où se trouve l'adolescente, et plus particulièrement en internat.*

Il est à souligner que l'adolescente est à ce moment devenue tout à fait active dans ce qui peut prendre progressivement la forme d'un destin. Le retournement à l'actif de ce qui a été subi dans l'impuissance et la passivité rend le contact et la relation extrêmement difficiles.

D'où la nécessité de travailler à plusieurs, d'offrir une pluralité de contacts et de relations possibles pour tempérer l'attaque des liens.

Sixième point : *une singularité est associée à ces situations difficiles : ces adolescentes ont produit une répétition des ruptures des liens, elles ont mobilisé des mécanismes de répétition tels que leur histoire familiale s'est réitérée à l'identique avec les professionnels et les institutions qui les ont accueillies. La rupture devient ainsi l'enjeu princeps de la prise en charge.*

D'où une question fondamentale longuement explorée dans le groupe de travail :

Comment faire butée à la rupture des liens, comment maintenir un contact en dépit des attaques-fuites ?

Plusieurs dispositifs ont été créés, les équipes, comme les associations développant une importante créativité afin de faire limite aux crises et aux impasses engendrées par ces adolescents difficiles. Ce travail de déjouement de la compulsion de répétition suppose paradoxalement de tolérer son déploiement et d'offrir une série de dispositifs et de réponses alternatives. A ce titre, je citerai de manière non exhaustive, certains dispositifs et sites offerts aux adolescentes pour ouvrir une autre voie que celle de la fracture des liens. Ces dispositifs constituant généralement une alternative à l'internat :

- *L'offre de lieux d'accueil diversifiés ;*
- *La proposition d'hébergement dans différents sites, dont notamment des familles d'accueil ;*
- *La mise en œuvre de séjours de rupture ;*
- *Mais aussi la reprise de contact en des lieux limites ;*
- *L'accompagnement dans les lieux même de l'errance adolescente.*

Dans tous les cas, il s'agit de faire rupture à la rupture, d'offrir une alternative à la compulsion de répétition, d'ouvrir un espace de dégagement pour les adolescentes comme pour les professionnels, en apportant cependant à ces adolescentes un site qui vise à rétablir ou à restaurer les conditions élémentaires d'un contact.

Le maintien d'un lien suffisamment vivant et créatif, malgré la succession d'attaques et de fuites, de passages à l'acte particulièrement ravageur, transite par l'élaboration des affects négatifs de haine et le dépassement de la tentation de l'abandon par désespoir. Dans tous les cas présentés par le groupe de recueil des données, il est apparu que ces situations difficiles mobilisaient puissamment la psyché des professionnels. Les professionnels sont en quelque sorte entamés par l'adolescente, dans divers registres : narcissique, symbolique, dans leurs identités leurs identifications et leurs idéaux professionnels...

L'adolescente met à l'épreuve la consistance du lien, ce qui vaut comme condition de la relance d'un contrat narcissique potentiel.

Parallèlement, le maintien du lien, mis violemment à l'épreuve lors de ces moments de crise, semble supposer que les professionnels sortent de leur cadre familial, qu'ils parviennent à offrir un cadre interne suffisamment ferme et clair dans des espaces-temps insolites, imprévisibles et généralement limites.

Ces moments critiques engagent toujours les liens de coopération entre les professionnels, entre les professionnels et leurs directions, comme les liens de coopération établis entre les associations mais aussi entre les différentes institutions mobilisées (la justice, les institutions sociales, voire psychiatriques etc.).

Les rigidités, les fragilités, les rivalités sont autant de cibles permettant aux adolescentes de loger leur compulsion de répétition, leurs clivages et leurs projections archaïques.

Le travail de décloisonnement, de coopération, de circulation souple entre les professionnels, les associations et les institutions constitue un élément clef du processus.

L'élaboration de ces situations de crise et la création de dispositifs d'accueil originaux conduisent aussi à repenser la question de l'internat qui s'est trouvé quelque peu disqualifié et par les adolescents difficiles et par un courant de pensée qui en a méconnu les fonctions. D'où la question de l'internat, des ses limites mais aussi de ses indications, c'est-à-dire de la nécessité d'en repenser certains fondements.

Septième point : *la scène, les conditions de son déploiement, de ses adresses, de son accueil et de sa contenance.*

Comme nous venons de le décrire, l'adolescente va utiliser l'équipe institutionnelle, quant celle-ci y consent, comme un site où déployer des scènes de déliaison en expérimentant les limites, la rupture, la haine, le contact avec la mort, l'extrême danger, en des actes qui ne sont pas un jeu, car ces sujets ne savent pas jouer au sens winnicottien du terme.

Se pose la question des conditions pour que les professionnels et les équipes permettent l'émergence et le déploiement de ces scènes.

Le site offert par les professionnels - grâce à la mise en œuvre de dispositifs suffisamment malléables - peut constituer un topos pour accueillir de ce qui du sujet est en errance, en délocalisation et en infigurable.

D'où la question du travail psychique engagé par les professionnels, du travail de l'intersubjectivité conduit par les équipes et les établissements ou services, conditions pour que les équipes puissent contenir et métaboliser les effets produits par ces scènes désespérantes, violentes ou confusionnantes. A cet égard, il est apparu que les différents registres du travail indirect - pluri-subjectif - (réunion d'équipe, analyse de cas, analyse de situation, mais aussi modalités de circulation de l'information...) demeuraient encore peu explicites. Ce travail indirect, tout à fait essentiel, constitue sans doute un objet à privilégier lors de nos prochaines explorations.

Question corollaire à la précédente : quels sont les différents appuis institutionnels que doivent trouver les professionnels pour accueillir et accompagner ces sujets lors des moments critique qui s'avèrent toujours particulièrement éprouvant ?

Enfin, dernière question : comment soutenir la créativité des professionnels, des équipes et des structures lorsque les institutions sociales se trouvent soumises aux mutations du métacadre social et culturel exigeant un contrôle en temps réel, une maîtrise de l'inconnu et l'impératif d'un risque zéro ?

En effet, il apparut que l'accueil et la contenance des moments critiques jalonnant le parcours de ces adolescents difficiles transitaient toujours par une prise de risque : prise de risque pour le ou les professionnels, prise de risque pour les cadres et la direction, prise de risque soutenu par les représentants d'autres institutions et structures organisationnelles tels que notamment le juge.

Chapitre 5

L'EQUIPEE DE LA DECOUVERTE. CHEVAUX BLANCS

2008.

(par Kathryn MAINIL et Jean-Louis CARTRON)

En 2006 Madame CUNINGHAM, présidente de l'association Sète-Lorient-Londres (SLL) sollicite Monsieur LAVOUE en vue d'une action de partenariat avec la sauvegarde 56 et la Princes' trust, fondation britannique du prince Charles. Il s'agit de permettre à 5 jeunes français et 5 jeunes anglais en difficulté personnelle et familiale de vivre une aventure peu commune :

- Dresser des chevaux afin qu'ils puissent être montés par des personnes handicapées
- Convoyer ces chevaux durant 5 mois en voyageant à travers la France, jusque Londres.
- Faire acte de citoyenneté en remettant ces chevaux à des centres accueillant des personnes handicapées.
- Avoir une expérience de vie en groupe et interculturelle grâce à ce séjour franco anglais.

A cette époque la Sauvegarde 56 mène une réflexion, depuis plusieurs années, sur l'action éducative en faveur des adolescents en grande difficulté. Le besoin d'apporter des réponses nouvelles et expérimentales émerge peu à peu. La maquette d'un séjour de rupture a déjà été élaborée. Aussi le contexte associatif se prête à cette opportunité qui mobilise rapidement plusieurs professionnels.

Un an plus tard, Monsieur JAIN, Directeur Général de la DDISS du Morbihan et Monsieur DUPLENNE, Directeur Départemental de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, autorisent la Sauvegarde 56 à se lancer dans l'aventure.

SLL et La Sauvegarde 56 s'engagent dans cette action de partenariat en apportant et en mutualisant leurs moyens humains financiers et matériels. Les champs de compétence sont définis. La Sauvegarde 56 prendra la responsabilité des adolescents français dans la conduite du projet éducatif.

Nous allons ici rendre compte de l'engagement technique et humain de la Sauvegarde 56 et de la portée éducative de ce « séjour de rupture ».

Les « ressources humaines »

Moyens internes :

- Fonctions de direction : M HEMONO, responsable du projet en tant que directeur du Service d'Accueil d'Adolescents (SAA) ; Mme MAINIL et M CARTRON, coordonnateurs.

- Fonctions éducatives : Nous avons recruté en contrat à durée déterminée (6 mois) Mme GILLET et M BOUDIERE, travailleurs sociaux et thérapeutes avec le cheval. Ils ont assuré tous deux la lourde responsabilité de la prise en charge continue des 6 adolescents français. Après réflexion partagée avec Mme GILLET et M BOUDIERE, il avait été fait le choix que deux mêmes encadrants mènent le projet de bout en bout.
- Fonction de psychologue : Mme HENRY, psychologue au SAAMOA a été chargée de valider l'accueil des jeunes et de garantir une écoute et un soutien à leur égard durant tout le séjour.
- Référence éducative : Les référents éducatifs des jeunes, dans le cadre des mesures éducatives (AEMO ; placement) ont été à l'interface entre les familles et les adolescents. Ils ont dû soutenir les parents dans leurs difficultés à accepter la distance géographique et temporelle.
- Dimension associative : l'association était très engagée dans le projet à travers le soutien des administrateurs. Ils étaient présents lors des cérémonies à Vannes et Lorient et très à l'écoute de l'avancée quotidienne du périple. Mme CARIO, Présidente de la Sauvegarde 56 et Mme RALLE, Vice Présidente, sont venues à Londres clore le voyage. Les jeunes se sont sentis valorisés par leur présence. L'implication du Conseil d'administration a toujours été source d'énergie pour les professionnels.

Partenariats

- Préparation équestre : Les associations « l'Etre Cheval » et « Cheval Emoi » ont préparé les jeunes à prendre soin des chevaux et à les monter.
- Hébergement : Des mairies et des particuliers ont parfois accueilli les 20 participants lors d'intempéries. Au quotidien, l'accueil sous tente avait lieu en camping ou en centre équestre, sous la responsabilité de SLL.
- Cérémonies : Les mairies de Vannes et Lorient ont accueilli et fêté les jeunes lors de leur passage en Bretagne.
- SLL : Le partenaire essentiel et formel dans la préparation et la conduite du projet, à tous les niveaux du séjour (logistique ; humain...). Mme MALBLANC, Vice Présidente de l'association SLL, a eu le rôle particulier de garantir le dialogue entre nos deux associations.

Le budget

Chaque association apportait un budget en rapport à ses prérogatives. La Sauvegarde 56 devait financer les frais de fonctionnement et les salaires concernant la prise en charge des adolescents français. Pour ce faire nous avons bénéficié d'un financement de la DDISS du Morbihan au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. Ce budget était établi sur la base d'un prix de journée. La Protection

Judiciaire du Morbihan nous a versé une subvention complémentaire de fonctionnement de 2 000 €.

La logistique

Nous avons équipé chaque jeune d'un trousseau spécifique : vêtements ; équipement équestre ; tentes individuelles.

La Sauvegarde 56 a apporté un véhicule collectif en complément des véhicules de SLL. Une tente collective apportée par SLL permettait de prendre les repas et de se réunir à l'abri.

Peut-on évoquer les chevaux dans la logistique ? Ils ont fait l'objet d'une attention permanente des jeunes et des adultes. Ils ont tenu le coup et ont été amenés à bon port.

Globalement, les conditions de vie ont été difficiles et précaires. Dans le sud de la France le mauvais temps, pluie et froid, a atteint le moral. Les conditions d'accueil parfois rudes ont été difficiles à supporter. Dans ce contexte, nous avons été surpris par la capacité de résistance des jeunes.

Le projet d'action éducative

Les objectifs généraux de ce « séjour de rupture » étaient multiples :

- permettre aux adolescents d'acquérir une meilleure autonomie personnelle ;
- favoriser leur capacité d'adaptation sociale et relationnelle ;
- les aider à préparer leur insertion professionnelle ;
- les inviter à un travail sur soi, à une réflexion et une conscientisation sur leur place dans leur système familial en écho à leur place et leur rôle dans le groupe ;
- favoriser un processus d'acculturation pour les aider à s'interroger sur leurs propres références

Le cheval a été un support essentiel dans la relation éducative, grâce à ses apports thérapeutiques (revalorisation personnelle ; estime de soi ; accès à la verbalisation ; conscience spatiale du corps...etc.)

L'accompagnement individualisé : Au quotidien, ce fut une prise en charge, une vigilance, une écoute, une stimulation permanente des adolescents par les encadrants. Ce travail continu de Mme GILLET et M BOUDIERE était complété par un entretien psycho-éducatif mensuel en présence de Mme HENRY et d'un des encadrants. Le but de cet entretien était de « marquer les étapes » et d'aider le ou la jeune à prendre conscience de son évolution en valorisant le quotidien. La préparation de l'après projet avec chaque jeune a pris de plus en plus de place au fil des mois (comment vivre au retour ? avec qui ? dans quel environnement ? dans quel projet personnel, familial et professionnel ?).

L'accompagnement collectif : Les adultes ont dû sans cesse apprendre au groupe, soutenir les jeunes et exiger leur participation aux tâches matérielles quotidiennes, dans l'avancée du projet au jour le jour (chevaler, chevaler, chevaler...), aux représentations officielles. Le travail sur la dynamique de groupe et le besoin de régulation, de temporisation, de médiatisation a été intense.

Le travail familial : La dimension familiale du projet était importante. Nous avons sollicité et obtenu l'engagement des parents dans le projet de leur enfant. Disons le, leur soutien a été sans faille, sans quoi les jeunes n'auraient pas tenu. Mais ce fut un gros travail pour les familles d'accepter de « lâcher prise » pour que leurs enfants grandissent peu à peu en dehors d'eux. A nos yeux les parents ont tous contribué au processus d'autonomisation des adolescents. A cet égard le rôle des référents éducatifs a été déterminant. L'équipe de direction a aussi apporté sa contribution en favorisant le lien adolescents/parents, en « passant » de petits cadeaux et attentions, en permettant à certaines familles de rendre visite à leur adolescent...etc.

L'accident de cheval d'un jeune et son rapatriement a été un moment fort. Il a marqué cette famille, et nous tous.

La communication

La communication sur le périple avait pour but de valoriser les jeunes, les mettre en avant, faire connaître et reconnaître le projet. Ce travail important était mené par SLL, principalement Mme CUNINGHAM. Les supports ont été multiples : la presse régionale ; la télévision sur France 3 ; un film produit par une compagnie anglaise ; des photos ; le journal et le site de la Sauvegarde 56 ; le book remis aux jeunes et le blog tenu par Mme MAINIL...etc. Les jeunes ont eu beaucoup de plaisir à être interviewés. Ils se sont montrés très compétents.

Conclusion

« L'équipée de la découverte » laissera des traces...des traces, des empreintes de vie, chez ces jeunes qui ont grandi et mûri. Ils ont gardé des souvenirs à vie ! Des traces dans l'association qui s'est donné l'occasion de réaliser un projet différent et exceptionnel.

Avec le recul nous percevons de l'intérêt mais néanmoins des limites pour ce type de prestation éducative très spécifique. Nous partageons des questions.

Les jeunes ont connu des conditions de vie parfois rudes et précaires durant leur séjour. Jusqu'où pouvons-nous prendre des risques dans l'accompagnement des adolescents en protection de l'enfance?

Les professionnels eux-mêmes ont été soumis à ces mêmes conditions de précarité, à distance de l'institution de référence. Comment garantir à cette

distance nos exigences professionnelles et institutionnelles compte tenu de notre mission de protection de l'enfance?

La collaboration *professionnels français-bénévoles anglais* n'a pas toujours été simple durant ce séjour. Qu'elle est son impact sur la dynamique du groupe et des jeunes. Une telle expérience renouvelée supposerait de mieux définir les prérogatives et les champs de responsabilité de l'ensemble des acteurs. Cela vaut pour les séjours de rupture mais aussi pour le travail de partenariat institutionnel et de réseaux auxquels sont soumis les adolescents et leurs parents.

Dans un contexte où la réglementation est de plus en plus prégnante en matière de protection de l'enfance, de droit du travail, d'hygiène et de sécurité, de responsabilité, comment inventer encore, comment créer encore et donner vie à nos services éducatifs, comment donner vie au projet de certains jeunes qui ont connu des parcours de vie extrêmement difficile?

Une question demeure, souvent d'actualité dans nos prises en charge au quotidien : peut-on éduquer sans risque ?

Fort de cette expérience, de ces questionnements nous avons poursuivi notre démarche de projet de séjour de rupture initié en 2006 dans le cadre de la commission adolescents difficiles.

Nous vous présentons ci-dessous une première maquette de ce projet baptisé provisoirement « *l'entre-deux* », indiquant les orientations générales et techniques

Chapitre 6 UN SEJOUR DE RUPTURE.

La démarche de recherche-action entamée depuis plusieurs années, la formation théorique continue, l'analyse des pratiques éducatives privilégiant l'approche clinique des situations, notre expérience en protection de l'enfance en réseau et en partenariat, nous permet aujourd'hui de mieux appréhender la question de l'adolescence difficile.

Comme nous l'avons déjà précisé dans notre rapport d'activité 2007, l'histoire de ces jeunes est marquée depuis l'enfance par *la rupture* et *le morcellement*. Rupture dans leur développement personnel, morcellement dans leur trajectoire de vie ponctuée de séparations douloureuses, de deuils inachevés, de traumatismes.

Cette difficulté de vivre a tendance à ralentir fortement les processus de maturation personnelle attendus au moment de l'adolescence. L'adolescent se retrouve dans une situation de crise bloquée, empêchée, parce que ne disposant pas de ressources internes suffisantes, parce que ne bénéficiant pas de ressources externes suffisantes.

Le dépassement de la crise devient difficile, voire impossible. Très vite menacé par tout enjeu de relation, l'adolescent démultiplie en chaîne les mécanismes de rupture relationnelle avec son entourage de proximité. (*Ce principe de répétition et de déliaison a pu être mis en évidence dans les travaux menés avec Transition*).

Ces mécanismes de ruptures relationnelles et interpersonnelles, de rejet et de mise en errance, se répètent inlassablement, percutent violemment la famille, nos organisations, les professionnels de nos organisations. Dans un tel contexte de menaces permanentes d'attaques et de ruptures de liens, la tentation est grande pour la famille, pour les professionnels, de mettre de la distance, d'exclure.

C'est pourtant bien dans cet espace de rupture imminente, dangereuse et systématisée que le travail éducatif peut s'amorcer, prendre sens, par la capacité qu'ont les professionnels à rester debout, à se déplacer, à opérer un changement, à tordre le cou à ses tentatives de déliaisons systématisées.

Ainsi peut-on affirmer que la problématique de l'adolescent difficile est double. Par ses mécanismes de rejet et d'errance, cette problématique de l'adolescence met en scène et la question du lieu (de l'identité, de l'histoire), et la question du lien (de l'altérité, de l'attachement, des appartenances).

Cette prise de partie théorique induit une certaine conception de la prise en charge éducative dans le cadre de la protection de l'enfance. Elle suppose d'envisager la structure d'accueil comme **le lieu** privilégié du **lien** : l'institution comme espace de transition possible, une forme d' *entre deux*, ou s'éprouvent de nouvelles modalités relationnelles qui n'ont pu exister jusqu'ici. L'institution n'existe

pas à priori. C'est une construction permanente. Cela suppose de mettre la mettre en mouvement.

Nous faisons le pari en effet que pour ces adolescents difficiles c'est le mouvement qui est contenant, qui structure, pas l'enfermement.

Quand le jeune ne peut plus évoluer dans son contexte de vie naturel, que les solutions institutionnelles traditionnelles ne font que renforcer le symptôme, que le jeune et les professionnels eux-mêmes sont prisonniers de ces mécanismes de rupture à répétition - dès lors, que la situation de danger est croissante -, *le séjour de rupture*, comme espace de transition, et d'apaisement, peut être indiqué pour certains adolescents.

C'est sur cette base théorique que nous avons construit la maquette de ce séjour de rupture que nous présentons ici sous forme synthétique.

Le principe repose sur la création d'une résidence éducative implantée dans le Morbihan, en milieu rural, à partir de laquelle s'organise une mise en mouvement vers un lieu secondaire, *un réseau secondaire* : Les Pyrénées.

La résidence éducative, comme lieu de référence et d'ancrage institutionnels, point de repère faisant loi. Le réseau secondaire, espace de liens nouveaux, représentant le déplacement, le mouvement, la perspective.

L'habitat, le développement durable, les énergies renouvelables constituent la médiation à l'action éducative et le support à une future insertion.

Une prise en charge qui s'effectue en trois temps.

Un premier temps d'exploration personnelle et de sécurisation. L'accueil se fait d'emblée dans les Pyrénées. Le contenu des journées est programmé. L'encadrement éducatif est continu, permanent.

Cette première étape vise à l'acquisition de nouveaux repères, une recherche d'équilibre psychique et physiologique. C'est une période de centration sur soi, sur ses besoins nouveaux dans un contexte nouveau.

L'environnement naturel (l'habitat - gîtes, refuges-, l'alimentation, la nature, les animaux) est ici utilisé comme ressource à la vie quotidienne. Les activités physiques sont privilégiées, randonnées, ski, escalades, équitation. Elles ont pour objectifs la stimulation, la valorisation des compétences personnelles.

Cette première période doit permettre au jeune de développer sa capacité à réguler ses conflits, ses tensions, ses besoins. (*Une phase d'individuation*).

Un deuxième temps de transition et de coopération favorisant la socialisation par des situations d'apprentissages collectifs. Basés sur une pédagogie de la réussite, les apprentissages techniques et théoriques s'appuient sur les

ressources naturelles de l'environnement (l'habitat, la restauration, la pêche, la nature, le tourisme, l'écologie) et l'action citoyenne par les chantiers patrimoines.

L'encadrement est mixte, en lien avec la population locale, les entreprises, les associations et les collectivités locales.

Cette seconde période, centrée sur les apprentissages sociaux et pédagogiques doit permettre un développement des capacités d'adaptation relationnelle et une remobilisation cognitive. (*Une phase de Socialisation*).

Un temps d'orientation et de séparation. Le retour en résidence éducative s'effectue au fur et à mesure de la progression du jeune dans son projet d'autonomie. L'hébergement peut s'effectuer dès lors sur site et progressivement en milieu urbain, en appartement ou à domicile, en lien avec le projet d'insertion. L'encadrement favorise la mise en situation de responsabilité, les initiatives.

Cette troisième phase vise au transfert et à l'adaptation des compétences techniques et théoriques acquises durant le séjour en situation réelle d'apprentissage. (*Une phase d'intégration*).

Durant ces trois phases, le travail familial est permanent, continu, soutenu.

Ce projet pourrait s'adresser à des jeunes, garçons et filles, de 15 à 18 ans relevant de la protection de l'enfance, au civil, au pénal. Les sessions durent trois mois. Elles sont renouvelables. L'accueil se fait en continu sur l'année. L'encadrement est professionnel.

Chapitre 7 LA DEMARCHE QUALITE

La démarche qualité et d'évaluation interne mise en place par l'association nous a permis d'effectuer en 2008 une photographie diagnostique du SAA dans un contexte de restructuration récente de ce dispositif.

Dans cette première phase d'évaluation nous nous sommes intéressés aux modalités de prises en charges des jeunes et des familles, en référence aux dispositions éthiques et réglementaires qui encadrent les droits et devoirs des usagers pour le secteur de protection de l'enfance.

Après deux années de fonctionnement, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'amener plus d'harmonisation, plus de cohérence, plus d'unité entre les services de Vannes et de Lorient.

Cela passera par l'écriture d'un projet de service nouveau à partir duquel pourront se décliner et se réactualiser les obligations de la loi du 2 janvier 2002.

Cette démarche de cohésion recherchée implique une méthodologie de travail à 3 ans favorisant la participation transversale de l'ensemble des professionnels de ce service.

Ce travail de mise en conformité et d'harmonisation devra s'articuler

- aux réflexions qui seront menées dans le cadre du nouveau schéma départemental de protection de l'enfance 2009-2014,
- à la mise en œuvre de la réforme de protection de l'enfance dans le département du Morbihan.
- aux différentes recommandations de l'ANESM.
- aux travaux techniques mis en place par CAPE 56. (réseau d'association de protection de l'enfance du Morbihan.).
- à la nouvelle organisation du pôle protection de l'enfance de l'association réunissant l'ensemble des services habilités autour d'une même équipe de direction.
- à la redéfinition des rôles, des fonctions et des responsabilités des acteurs pour ce nouvel organigramme
- à l'évolution du projet associatif quant à sa volonté de favoriser la participation des usagers à la vie associative.

Ce réajustement institutionnel s'accompagnera d'une modernisation de nos outils de communication et de nos moyens d'accueil et d'intervention.

La mise en œuvre du réseau informatique en 2009 nous permettra d'optimiser nos moyens d'informations et de communication.

Nous devons repenser à 5 ans l'organisation fonctionnelle de nos locaux pour l'hébergement des jeunes, pour l'accueil des familles.

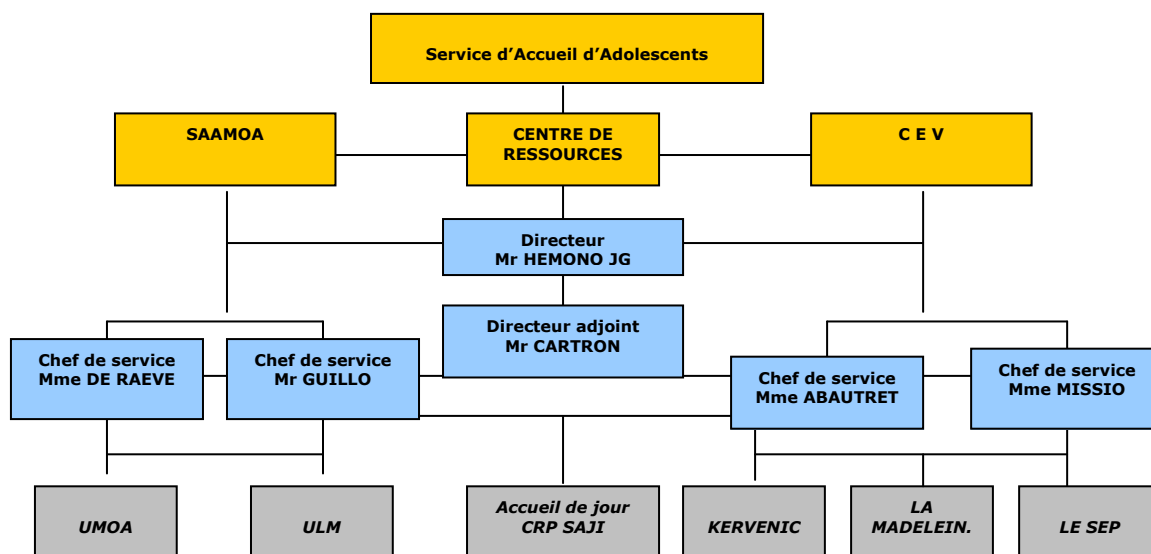
Nous avons pu observer que cette première démarche d'évaluation interne ne peut garantir en soi une qualité de l'intervention, que la démarche qualité ne peut se réduire à une mise en conformité légale et administratives de nos procédures d'intervention.

Notre prochain plan pluriannuel de formation devra s'articuler à cette recherche d'harmonisation, de cohérence et de mise en conformité. Il conviendra par ailleurs durant ces 5 années à venir de poursuivre notre démarche d'analyse et d'action recherche.

Annexe

LES MOUVEMENTS DE PERSONNELS

L'équipe de direction est stable par rapport à 2007. Madame ABAUTRET, chef de service au CEV remplace madame RAFFENEL en arrêt maladie de longue durée.



UMOA : Mr SORIN François, éducateur spécialisé, interviendra pour des remplacements durant la période d'été, en CDD, sur l'ensemble du SAAMO.

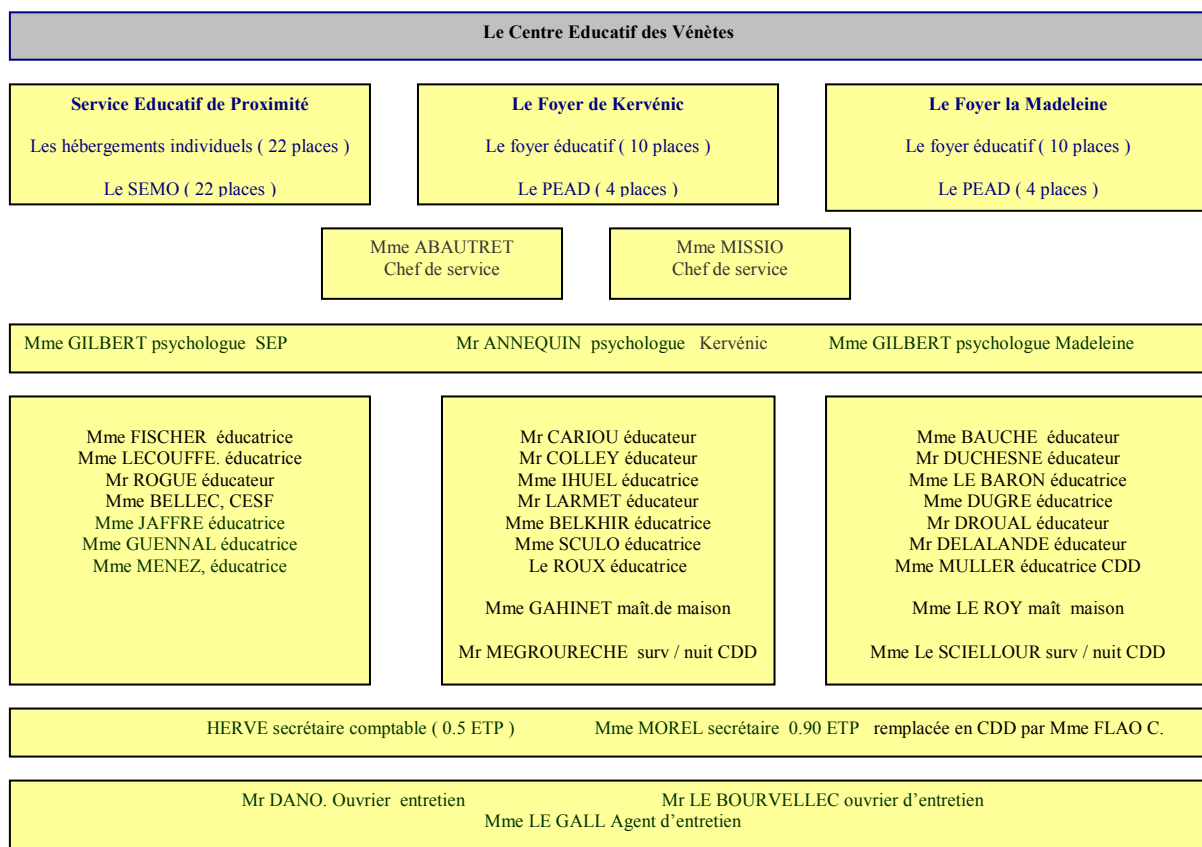
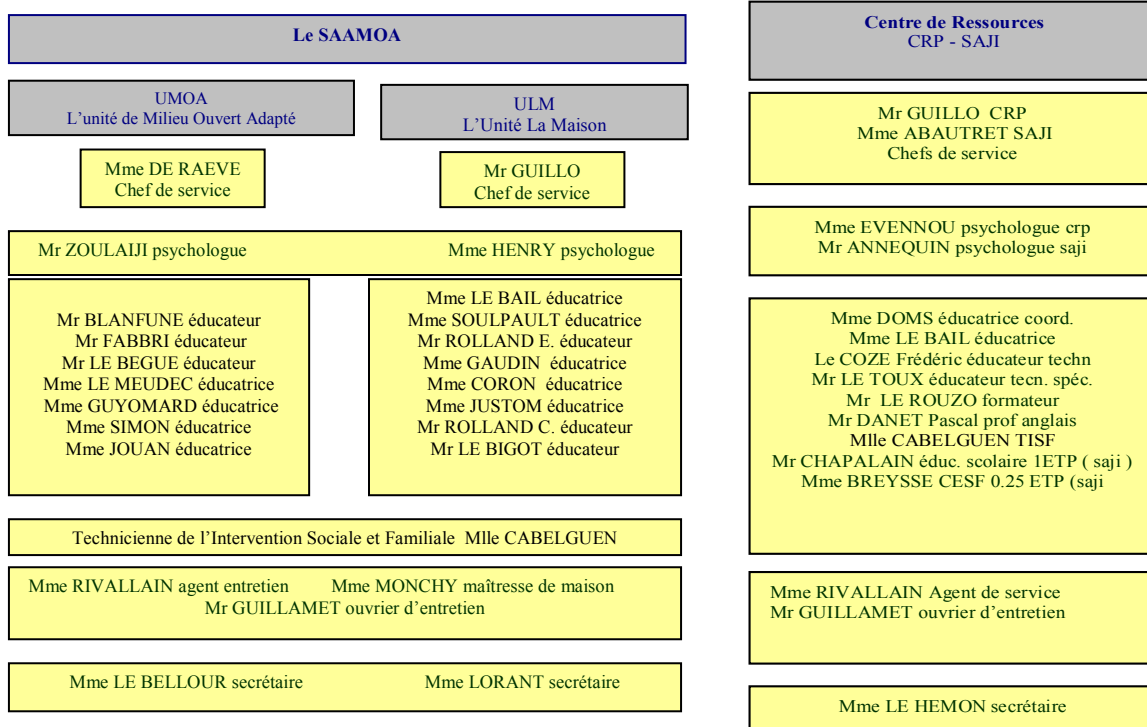
ULM : fin 2008, Mr ROLLAND Camille, éducateur spécialisé, est recruté au Service de Prévention Spécialisé de l'association. Il est remplacé par Mr CARIOU Gilbert, éducateur spécialisé à Kervénic.

La Madeleine : Mme MULLER Stéphanie, éducatrice en CDD, quitte le service fin 2008, elle sera remplacée par Mme NABAT Audrey, monitrice éducatrice en CDD.

Kervénic : Mr CARIOU sera remplacé par Mr GAUTIER, éducateur spécialisé. Mme LE SCIELIOUR, surveillante de nuit en CDD, sera remplacée en 2009, par Mme FAGE Véronique, surveillante de nuit en CDD

Le SEP : RAS

Le Centre de Ressources : Fin 2008, Mme LE HEMON, secrétaire et Mme DOMS, éducatrice spécialisée coordinatrice, quittent l'association pour un départ en retraite. Mme CABELGUEN Vanessa, TISF, absente pour maternité, sera remplacée en CDD par Mme FURIC Caroline, animatrice. Mme HACHARD Laurianne, animatrice interviendra en CDD durant l'absence de Madame DOMS. Mme LORANS secrétaire à temps partiel au SAAMO augmentera son temps de travail en remplaçant Mme LE HEMON. Mme BREYSSE Soizig, CESF est recrutée en CDD sur le service de Placement Familial Spécialisé.



HEMONO Jean-Guy